

## Fiche d'inscription 2015 - Knokke

Nom:.....  
Prénom:.....  
Rue:..... N°.....  
Localité:..... Code postal:.....  
Date de naissance:.....  
Tel privé:..... Tel travail:.....  
gsm:..... e-mail :.....  
Type d'études en Belgique..... année en cours.....  
Ecole en Belgique.....

### Programme souhaité:

<b>Néerlandais + Anglais +</b>	<b>culture</b>	<b>omnisport</b>	<b>tennis</b>	<b>planche à voile</b>
	<b>530 €</b>	<b>530 €</b>	<b>575 €</b>	<b>660 €</b>

Eté:

N / A	12/07-18/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N / A	19/07-25/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N / A	02/08-08/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N / A	16/08-22/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N / A	23/08-29/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N = Néerlandais A = Anglais

**Assurance annulation 15 €**

signature parent

joindre une photo d'identité récente -- remplir lisiblement et renvoyer à:  
**Marc HENRION 13M Rue Lambert Delava 14a – 4530 Vaux-et-Borset**

**Du 30 juin au 31 août 2015 :**

**Marc HENRION – VVW BRUGGE – BLANKENBERGSE DIJK 73 – 8000 BRUGGE**

### CONDITIONS

1. Toute inscription ne sera définitive qu'après réception d'un acompte de 200€ par personne sur compte BE52 0015 6798 6509 BIC GEBABEBB
2. Annulations: plus de 6 semaines avant le stage, nous remboursons l'entièreté de la somme versée moins 50€ de frais administratifs.  
De 6 à 3 semaines : 50% de frais. Moins de 3 semaines : 100% de frais. Nous vous conseillons notre assurance annulation : €15-
3. La confirmation de l'inscription sera envoyée 2 semaines après réception de ce document.
4. S'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions pour un stage, celui-ci peut être annulé par l'organisation. L'entièreté des sommes versées seront remboursées.
5. Tout paiement doit être effectué avant le début du stage.
6. En cas de non-paiement à l'échéance mentionnée ci-dessus, la facture portera intérêt de 15% l'an plein droit et sans mise en demeure.
7. En cas de recouvrement par voie judiciaire, le montant de la facture sera majoré de 20% pour frais de contentieux, avec un minimum de 80€
8. Toute contestation entre parties est de la compétence exclusive des tribunaux de Huy.